

MÉTHODOLOGIE : COMMENT PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE HEIN?! 2019

Qui est concerné par l'évaluation ?

Tous les lieux bénéficiant d'une dotation de supports (bouchons mousse, tracts, affiches...) pour participer à la campagne de prévention Hein?! qui se déploie chaque année au mois de Novembre à travers la France.

Qui réalise cette enquête ?

L'association AGI-SON en lien avec la sociologue Claire Hannecart de SoCo Études.

Quels sont les objectifs de cette évaluation ?

- Évaluer l'impact de la campagne auprès du public
- Connaître les pratiques en matière de fréquentation des lieux de musiques amplifiées
- Sonder l'évolution des comportements de protection quant aux risques auditifs
- Développer la connaissance des profils et pratiques des spectateurs

Quand et comment participer ?

La période d'évaluation débute dès le lancement de la campagne Hein?! en novembre et se poursuit jusqu'au 16 février 2020. Tout au long de cette période, vous pouvez encourager vos publics à répondre à l'enquête via différentes options présentées ci-dessous.

LE QUESTIONNAIRE EST EN LIGNE

Pour transmettre le questionnaire à vos publics, vous disposez de 2 options :

OPTION N°1 - Diffusez le questionnaire en ligne à votre fichier spectateurs

=> En envoyant ce lien <https://sphinxdeclic.com/d/s/jho5tg>

- >> via votre newsletter
- >> via un mailling dédié
- >> via une news sur votre site

Message type que vous pouvez utiliser :

L'association AGI-SON, mène une enquête nationale sur les profils des publics de salles de concerts en France et l'impact de sa campagne de prévention des risques auditifs «Hein ?!».

Votre avis nous intéresse !

Vous pouvez participer à cette enquête en répondant à un questionnaire en ligne en cliquant sur ce lien :

<https://sphinxdeclic.com/d/s/jho5tg>

Votre participation vous donnera accès à un tirage au sort pour gagner des protections auditives : des bouchons standards (avec filtre acoustique) ou un casque pour enfant.

Merci !



Important !!!

Pour des raisons de confidentialité, vous ne pouvez pas copier l'URL en haut d'une page web ouverte sur le questionnaire et le transférer ! Seul ce lien fonctionne <https://sphinxdeclic.com/d/s/jho5tg>

MÉTHODOLOGIE : COMMENT PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE HEIN?! 2019

OPTION N° 2 - Récoltez les mails des spectateurs pendant les concerts

Le soir des concerts, dès l'entrée, pendant les pauses et à la sortie, récupérez les mails des personnes qui acceptent que le questionnaire leur soit envoyé par courriel. Ils seront également intégrés au tirage au sort pour gagner des protections auditives.

Une fois la liste d'adresses mail récoltées, vous pouvez :

=> Leur envoyer le questionnaire par mail

OU

=> Transférer la liste des adresses mails à claire.hannecart@soco-etudes.com qui se chargera de leur envoyer le questionnaire.

(lui envoyer les adresses directement en corps du mail ou dans un fichier word, excel.)

Les adresses mails ne seront utilisées qu'une fois dans le cadre de cette enquête et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Cette démarche d'enquête respecte en tous points le nouveau règlement en vigueur n°2016/679, dit règlement général sur la **protection des données RGPD**.

Le recueil des données par le cabinet SoCo Etudes revêt un caractère facultatif. La durée de conservation des données est de deux ans. Les personnes ayant consenti à donner leur adresse email, peuvent à tout moment faire opposition, demander l'accès, la rectification ou encore l'effacement de leurs données en contactant claire.hannecart@soco-etudes.com

Règles du tirage au sort proposé aux répondants en fin de questionnaire

A l'issue du questionnaire, les spectateurs peuvent choisir de participer au tirage au sort pour gagner des protections auditives (avec filtre acoustique) et des casques pour enfant.

AGI-SON se charge du tirage au sort et d'envoyer les lots aux gagnants.



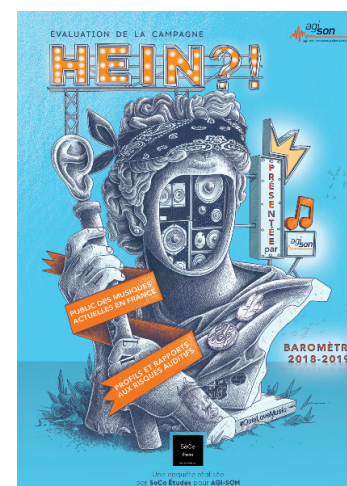
Votre participation est essentielle !

Les résultats de cette évaluation nationale feront l'objet d'une publication qui sera présentée dans le cadre du prochain Printemps de Bourges en Avril 2020.

Les salles participantes seront citées et remerciées dans le livret. Elles recevront des exemplaires papier de l'étude ainsi qu'une dotation de 12 paires de protection auditives avec filtre acoustique (photo ci-dessus).

LES OPTIONS 1 ET 2 sont complémentaires ! Elles permettent de toucher une plus large audience !

Livret de l'évaluation 2018/2019 à retrouver sur le site : www.agi-son.org



Merci de confirmer votre participation à l'évaluation avant le 27 octobre 2019

En remplissant le **FORMULAIRE** >>> [CLIQUEZ ICI](#) <<<